

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 17 Juillet 2019
DELIBERATION N°2019-34 DU COMITE SYNDICAL

AVENANT N° 1
AU CONTRAT DSP ENTRE LA SPL BFCn ET NIEVRE NUMERIQUE – MODIFICATION DE L'ARTICLE 1^{ER}
ET 2.2iii DU CONTRAT DE DSP

Le comité syndical, légalement convoqué le 10 juillet 2019 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 17 Juillet 2019 à 17h00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,
Isabelle BONNICEL,
Alain BOURCIER,
Daniel BOURGEOIS,
Pascal CHARTIER,
Jean-François DUBOIS,
Nathalie FOREST,
Sébastien GOSSET,




Guy HOURCABIE,
Patrice JOLY,
Vanessa LOUIS-SIDNEY,
Pascal MOREL,
Gilles NOËL
Alain REININGER,
Régine ROY,
Denis THURIOT

Pouvoirs :




Mr François DUMARAIS a donné pouvoir à Mr Guy HOURCABIE,
Mr Thierry FLANDIN a donné pouvoir à Mr Jean-François DUBOIS,
Mr Jean-Charles ROCHARD a donné pouvoir à Mme Isabelle BONNICEL.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Régine ROY.

Le quorum état atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

-  Vu le conseil d'administration du 19 décembre 2018 de la SPL BFC Numérique,
-  Vu le projet d'avenant relatif à la part variable R3 de la redevance d'usage des ouvrages.
-  Vu le rapport n° 11.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

-  D'approuver les modifications proposées concernant les articles 1^{ers} et 22.iii du contrat de DSP entre la SPL et Nièvre numérique, actionnaire de la SPL,
-  De prendre acte du projet d'avenant joint en annexe du présent document,
-  D'autoriser Monsieur le Président de Nièvre numérique à signer le dit avenant et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE :

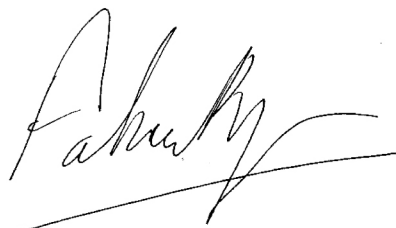
Nombre de voix pour : 19 dont 3 pouvoirs

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT
DU SYNDICAT MIXTE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/07/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/07/2019